

2019



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2019

Personnes en formation

Édition 2019



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: lernstat@bfs.admin.ch; sius@bfs.admin.ch

Rédaction: Antoine Bula, OFS; Juan Segura, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: français

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2019
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 1385-1900

Table des matières

| | | |
|----------|--|----|
| 1 | Introduction | 4 |
| <hr/> | | |
| 2 | Scolarité obligatoire | 6 |
| <hr/> | | |
| | Généralités | 6 |
| | Degré primaire 1–2 (école enfantine, cycle élémentaire) | 7 |
| | Degré primaire 3–8 | 8 |
| | Degré secondaire I | 9 |
| 3 | Degré secondaire II | 10 |
| <hr/> | | |
| | Généralités | 10 |
| | Formation professionnelle initiale | 11 |
| | Maturité professionnelle | 12 |
| | Maturité gymnasiale | 13 |
| | Écoles de culture générale | 14 |
| | Formations transitoires et complémentaires | 15 |
| 4 | Degré tertiaire | 17 |
| <hr/> | | |
| | Généralités | 17 |
| | Formation professionnelle supérieure | 18 |
| | Écoles supérieures (ES) | 19 |
| | Préparation aux examens professionnels ou supérieurs et formations non réglementées par la LFPr | 20 |
| | Hautes écoles | 21 |
| | Hautes écoles universitaires (HEU) | 22 |
| | Hautes écoles spécialisées (HES) | 23 |
| | Hautes écoles pédagogiques (HEP) | 24 |
| 5 | Sources | 26 |
| <hr/> | | |
| | Statistique des élèves et des étudiants (SDL) | 26 |
| | Système d'information universitaire suisse (SIUS) | 26 |
| | Statistique de la population et des ménages (STATPOP) | 26 |
| 6 | Abréviations | 27 |
| <hr/> | | |

1 Introduction

Cette publication donne une vue d'ensemble des personnes en formation en Suisse. Les résultats statistiques sont présentés selon les différents degrés de formation constituant le système éducatif du pays, à savoir l'école obligatoire (degré primaire¹ et degré secondaire I), le degré secondaire II (formation professionnelle initiale et formations générales) et le degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles). Ils se réfèrent aux données les plus récentes, soit celles de l'année scolaire 2017/18 pour les formations hors hautes écoles et celles de l'année académique 2018/19 pour les hautes écoles.

En 2017/18, la Suisse compte plus de 1,6 million d'élèves et d'étudiants, ce qui représente près d'un cinquième de la population du pays. Environ la moitié des personnes en formation sont des femmes et près du quart sont de nationalité étrangère. 58% des personnes en formation se trouvent dans la scolarité obligatoire, 23% au degré secondaire II et 19% au degré tertiaire.

L'évolution du nombre d'élèves et d'étudiants depuis le début des années 2000 est marquée par deux tendances. Alors que les effectifs de la scolarité obligatoire commencent par stagner puis par diminuer régulièrement en lien avec l'évolution démographique, les effectifs du secondaire II et surtout ceux du tertiaire s'accroissent pendant la même période. La hausse observée dans le tertiaire se caractérise particulièrement dans le domaine des hautes écoles.

Vue d'ensemble des personnes en formation

T 1

| | 2000/01 | 2005/06 | 2010/11 | 2017/18 |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Total | 1 433 471 | 1 486 482 | 1 529 675 | 1 616 925 |
| Scolarité obligatoire | 948 957 | 947 691 | 913 012 | 944 706 |
| Degré secondaire II | 315 672 | 324 467 | 358 854 | 365 324 |
| Degré tertiaire | 160 484 | 204 664 | 257 809 | 306 895 |
| Degré indéfini | 8 358 | 9 660 | – | – |

Sources: OFS – SDL, SHIS-studex

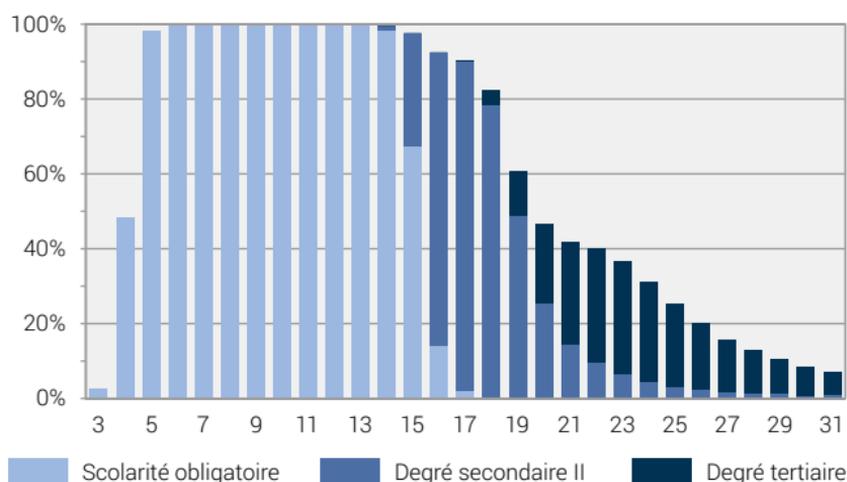
© OFS 2019

¹ Le niveau primaire se déroule sur huit ans, y compris les deux années d'école enfantine ou du cycle élémentaire.

Le graphique G1 montre qu'en 2017/18 près de 50% des enfants de 4 ans sont scolarisés et qu'ils sont plus de 95% à l'être dès l'âge de 5 ans. La plupart des élèves ont terminé l'école obligatoire à 16 ans. La majorité d'entre eux restent cependant dans le système éducatif et suivent principalement une filière de formation du degré secondaire II. Alors que la majorité des élèves âgés de 16 à 18 ans suivent une formation de ce type, cette part baisse à 50% dès 19 ans, âge auquel les formations du degré tertiaire sont aussi amorcées. La participation à la formation se situe à plus de 60% chez les jeunes de 19 ans, à 46% environ chez ceux de 20 ans et diminue ensuite de manière continue.

Taux de scolarisation selon l'âge, en 2017/18

G1



Sources: OFS – SDL, SHIS-studex, STATPOP

© OFS 2019

2 Scolarité obligatoire

Généralités

La scolarité obligatoire a connu, ces dernières années, deux grandes réformes. La première touche à sa structure avec la mise en place du concordat HarmoS¹. Selon ce concordat, l'école obligatoire dure onze ans. Elle recouvre les degrés primaire et secondaire I. Le niveau primaire se déroule sur huit ans, y compris les deux années d'école enfantine ou de cycle élémentaire. La majorité des cantons a adopté les directives de HarmoS. Dans les cantons n'ayant pas adhéré au concordat, une harmonisation progressive est aussi constatée.

La deuxième réforme concerne les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Si ces derniers étaient auparavant placés dans des classes spéciales ou des écoles spécialisées, ils sont aujourd'hui de plus en plus intégrés dans des classes ordinaires où ils bénéficient également d'un soutien pédagogique spécialisé, individuellement ou en groupe.

Vue d'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire

T2

| | 2000/01 | 2005/06 | 2010/11 | 2017/18 | | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------|---------------|
| | | | | | Femmes (%) | Étrangers (%) |
| Scolarité obligatoire: | | | | | | |
| total | 948 957 | 947 691 | 913 012 | 944 706 | 48,5 | 27,3 |
| Degré primaire 1–2 ¹ | 148 167 | 146 474 | 148 879 | 171 859 | 48,4 | 27,9 |
| Degré primaire 3–8 | 473 739 | 454 092 | 436 076 | 494 049 | 49,1 | 26,9 |
| Degré secondaire I | 278 457 | 298 436 | 290 927 | 247 472 | 49,3 | 24,9 |
| Programme d'enseignement spécial ² | 48 594 | 48 689 | 37 130 | 31 326 | 34,7 | 47,4 |

¹ école enfantine, cycle élémentaire

² Comprend tous les élèves des écoles spécialisées et des classes spéciales (y c. classes pour les élèves de langue étrangère et d'introduction). Les élèves bénéficiant d'un soutien pédagogique spécialisé dans des classes ordinaires ne sont pas représentés ici.

¹ «Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire». Il règle la durée et les principaux objectifs des degrés de formation ainsi que le passage d'un degré à l'autre.

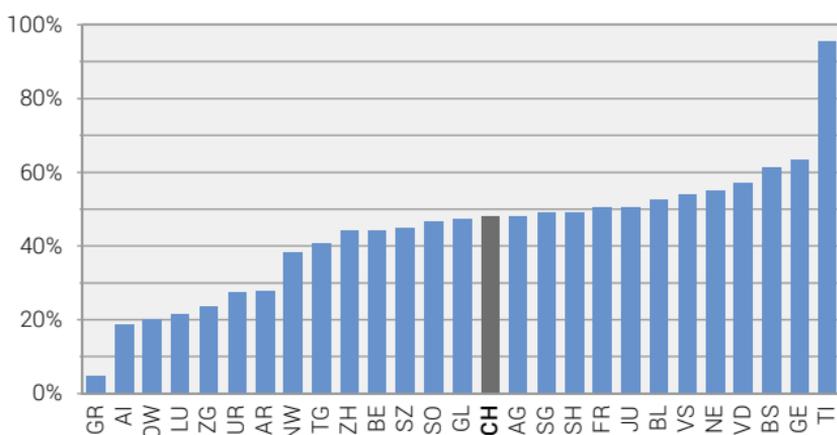
Selon le tableau T2 la scolarité obligatoire compte, en 2017/18, près de 944 700 élèves. 18% d'entre eux se trouvent au degré primaire 1–2 (école enfantine, cycle élémentaire années 1–2), 52% au primaire 3–8, 26% au secondaire I et 3% dans l'enseignement spécial. Les filles forment près de la moitié des effectifs de chaque degré de la scolarité obligatoire et les élèves étrangers près du quart. Les programmes d'enseignement spécial s'éloignent cependant fortement de ces deux moyennes (35% de filles, 47% d'élèves étrangers).

Degré primaire 1–2 (école enfantine, cycle élémentaire)

Le degré primaire 1–2 comprend les deux premières années de la scolarité obligatoire. Celles-ci se rapportent à l'école enfantine ou aux deux premières années du cycle élémentaire. Avant la mise en œuvre du concordat HarmoS, ce degré correspondait à la préscolarité. Pour quelques cantons, la fréquentation de ce programme est obligatoire uniquement pendant une année. Dans le canton du Tessin, une année facultative en plus des deux années d'école enfantine est proposée aux enfants à partir de trois ans. L'hétérogénéité de ces pratiques se reflète dans le graphique G2 qui montre, par canton, le pourcentage d'enfants âgés de 4 ans ayant déjà débuté un programme préscolaire par rapport au total des enfants du même âge.

Taux de scolarisation des enfants de 4 ans selon le canton, en 2017/18

G2



Sources: OFS – SDL, STATPOP

© OFS 2019

En 2017/18, plus de 171 800 enfants fréquentent le degré préscolaire, soit un effectif stable par rapport à l'année précédente (+0,6%). 48% des enfants sont de sexe féminin et 28% de nationalité étrangère.

Selon les scénarios 2018–2027 de l'OFS pour l'école obligatoire, la hausse des effectifs du degré primaire 1–2 devrait se poursuivre ces prochaines années en raison de l'accroissement du nombre de naissances ainsi que de la mise en place du concordat HarmoS.

Degré primaire 3–8

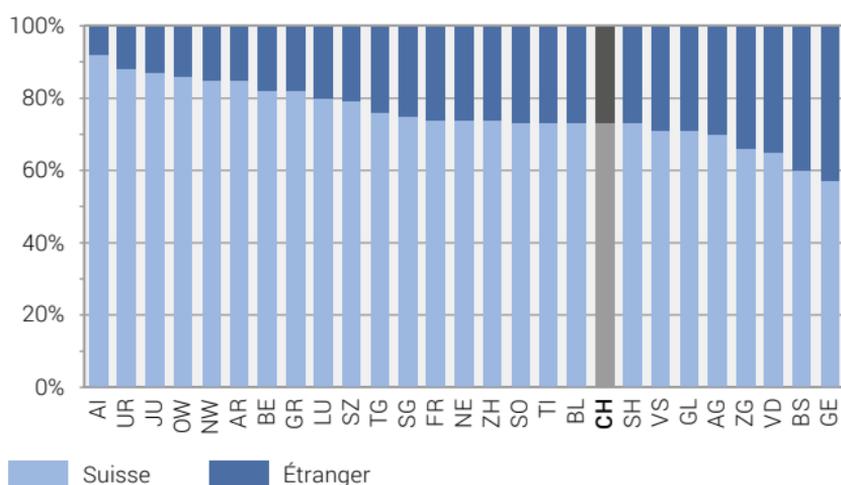
Le degré primaire 3–8 s'étend de la 3^e à la 8^e année de la scolarité obligatoire et dure donc six ans. Avant la mise en place du concordat HarmoS, celui-ci correspondait aux années scolaires 1 à 5 ou 6 du degré primaire. Dans le canton du Tessin, le degré primaire 3–8 ne dure que cinq ans². Ce degré a pour objectif d'enseigner aux enfants la lecture, l'écriture et les mathématiques ainsi que de leur inculquer des connaissances élémentaires dans d'autres matières.

En 2017/18, près de 494 000 élèves fréquentent le degré primaire 3–8, soit une augmentation de 1,5% par rapport à l'année précédente. La part des filles se monte à 49% et celle des enfants de nationalité étrangère à 27%. Comme le montre le graphique G3, la part d'élèves étrangers diffère notablement selon le canton.

Par rapport à 2000/01, les effectifs du primaire 3–8 ont augmenté de 7%. Selon les scénarios 2018–2027 de l'OFS pour l'école obligatoire, le nombre d'élèves de ce degré a amorcé une nouvelle phase de hausse et devraient continuer à croître durant toute la prochaine décennie.

Élèves du degré primaire 3–8 selon la nationalité et le canton, en 2017/18

G3



Source: OFS – SDL

© OFS 2019

² Dans ce canton, le degré secondaire I commence plus tôt et s'étend sur quatre ans au lieu de trois.

Degré secondaire I

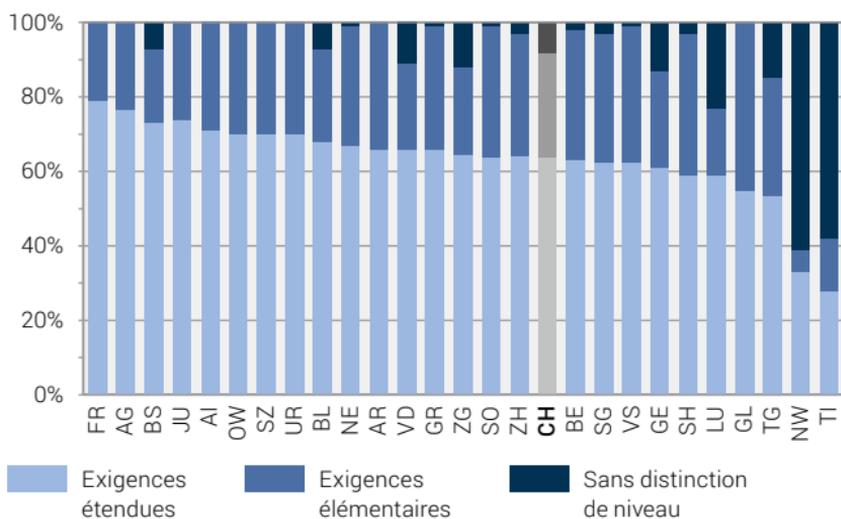
La durée de la scolarité au degré secondaire I s'étend sur trois ans³. Durant cette période, les élèves reçoivent une formation générale de base et se préparent à l'entrée dans le degré de formation suivant ou, dans de rares cas, au passage immédiat à la vie active.

Le degré secondaire I est composé de trois modèles qui se distinguent quant aux exigences posées aux élèves: les filières aux exigences élémentaires, celles aux exigences étendues et celles sans distinction de niveau ou sans information sur le type de sélection des élèves. Les modèles diffèrent selon les cantons et coexistent à l'intérieur d'un même canton.

En 2017/18, plus de 247 400 élèves fréquentent le degré secondaire I, soit un effectif stable par rapport à l'année scolaire précédente (baisse inférieure à 0,1%). 49% d'entre eux sont des filles et 25% sont de nationalité étrangère. Le 63% des effectifs est inscrit dans un programme à exigences étendues.

Le nombre d'élèves du secondaire I a connu une baisse de plus de 17% depuis 2005/06. Selon les scénarios 2018–2027 de l'OFS pour l'école obligatoire, les effectifs ont atteint un minimum en 2016. Sous l'effet de la vague démographique déjà observée aux degrés précédents, les effectifs ont recommencé à croître en 2017.

Élèves du degré secondaire I selon le niveau d'exigence et le canton de domicile, en 2017/18 G 4



Source: OFS – SDL

© OFS 2019

³ À l'exception du canton du Tessin où le degré secondaire I (Scuola media) dure quatre ans.

3 Degré secondaire II

Généralités

Le degré secondaire II fait suite à l'école obligatoire. Les élèves se répartissent principalement entre les formations professionnelles initiales et les formations générales. Les formations transitoires et complémentaires ainsi que la maturité professionnelle complètent cette offre. Les formations durent généralement de 2 à 4 ans et s'achèvent par l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC), d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), d'un certificat de maturité ou d'un autre type de certificat. À l'exception de l'AFP, les titres obtenus à la fin des études du degré secondaire II permettent un accès direct au degré tertiaire.

Vue d'ensemble des élèves du degré secondaire II T3

| | 2000/01 | 2005/06 | 2010/11 | 2017/18 | | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------|---------------|
| | | | | | Femmes (%) | Étrangers (%) |
| Degré secondaire II: | | | | | | |
| total | 315 672 | 324 467 | 358 854 | 365 324 | 47,2 | 22,1 |
| Formations transitoires sec. I – sec. II | 13 399 | 15 859 | 17 114 | 19 108 | 43,0 | 54,8 |
| Formation professionnelle initiale ¹ | 207 969 | 213 174 | 228 825 | 224 557 | 41,3 | 20,8 |
| Maturité professionnelle ² | 3 215 | 5 288 | 7 670 | 9 568 | 49,6 | 9,5 |
| Formations générales | 82 985 | 82 119 | 92 087 | 99 530 | 59,4 | 20,5 |
| Formations complémentaires degré secondaire II | 8 104 | 8 027 | 13 158 | 12 561 | 60,0 | 17,9 |

¹ Y compris les maturités professionnelles intégrées dans la formation professionnelle initiale (MP1).

² maturités professionnelles après la formation professionnelle initiale (MP2)

En 2017/18, plus de 365 300 élèves fréquentent une filière du degré secondaire II. 62% d'entre eux suivent une formation professionnelle initiale et 27% une formation générale menant à une maturité

gymnasiale, à un certificat de culture générale ou à une maturité spécialisée. Les 11% restants suivent une maturité professionnelle MP2, une formation transitoire ou une formation complémentaire.

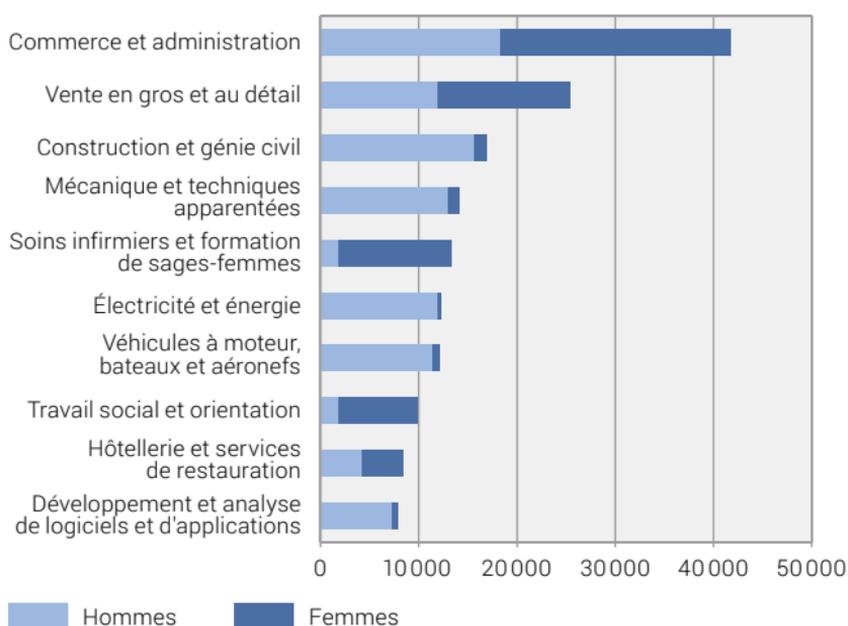
Selon les scénarios 2018–2027 de l'OFS pour le degré secondaire II, les effectifs de ces filières, dont la croissance a fortement ralenti, devraient diminuer légèrement jusqu'en 2019, avant de repartir à la hausse.

Formation professionnelle initiale

La formation professionnelle initiale est réglementée au niveau fédéral et repose majoritairement sur le système dual (90% des élèves en 2017/18; le reste suit une formation en école à plein temps). Le modèle dual propose un enseignement partagé entre l'entreprise formatrice (pratique) et l'école professionnelle (théorie). Les élèves suivant une formation professionnelle initiale obtiennent, après 3 ou 4 ans, un CFC ou, après 2 ans, une AFP. Cette dernière est destinée aux personnes éprouvant des difficultés à suivre le cursus CFC. Elle permet toutefois par la suite d'entrer en deuxième année de la filière CFC du même métier.

Élèves de la formation professionnelle initiale selon les domaines de formations les plus représentés et le sexe, en 2017/18

G5



Remarque: les autres domaines de formation représentent 28% des élèves.

En 2017/18, la formation professionnelle initiale compte près de 224 500 élèves, soit un effectif stable par rapport à l'année scolaire précédente (-0,7%). 41% des élèves sont des jeunes femmes et 21% sont de nationalité étrangère. La quasi-totalité des élèves de la formation professionnelle initiale suivent un programme menant au CFC (94%). Le reste choisit une formation de type AFP (6%), les autres voies de formation professionnelle étant très marginales.

Les trois domaines de formation les plus souvent choisis par les élèves en 2017/18 sont : Commerce et administration (19%), Vente en gros et au détail (11%), Construction et génie civil (8%). Certains domaines sont clairement dominés par un sexe.

Maturité professionnelle

La maturité professionnelle, créée au début des années 1990, ouvre les portes des hautes écoles spécialisées. En mai 2015 est entrée en vigueur la nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle (OMPr 2009), ce qui a pour conséquence l'introduction de nouvelles orientations de maturité professionnelle à partir de 2015/16. Celles-ci remplacent donc progressivement les anciennes orientations. Les résultats sont présentés selon la nouvelle nomenclature.

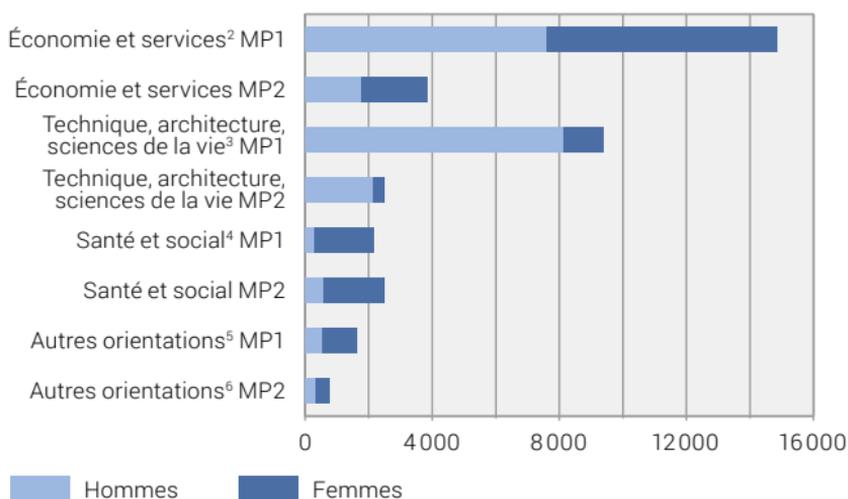
La formation s'effectue soit parallèlement à la formation professionnelle initiale (modèle MP1), soit après (modèle MP2). Environ trois quarts des élèves se préparant à la maturité professionnelle choisissent la voie MP1, le quart restant la MP2. Ce rapport ne correspond cependant pas à celui observé au niveau des titres délivrés (52% MP1, 48% MP2 pour l'année 2017). Cela tient au fait que les élèves optant pour la voie MP1 suivent leur formation sur une durée de trois ans minimum, alors que ceux choisissant la voie MP2 se préparent, en général, pendant un an seulement.

En 2017/18, 37 589 élèves ont suivi un programme menant à une maturité professionnelle, soit un résultat stable par rapport à l'année scolaire précédente (-1,2%). 43% d'entre eux sont des jeunes femmes et 12% des élèves de nationalité étrangère.

Les orientations Economie et services ainsi que Technique, architecture, sciences de la vie sont celles qui sont le plus souvent suivies ; elles regroupent respectivement 50% et 32% des élèves. Les jeunes femmes sont majoritaires dans les orientations Santé-social ainsi que Arts visuels et Arts appliqués alors que les jeunes hommes le sont dans les orientations Technique, architecture, sciences de la vie et Nature, paysage et alimentation. L'orientation Économie et service présente quant à elle une répartition équilibrée entre les genres.

Élèves en maturité professionnelle (MP1 et MP2) selon l'orientation¹ et le sexe, en 2017/18

G6



¹ orientations selon OMPr (ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale) 2009

² y compris orientation commerciale selon OMPr 1998

³ y compris orientation technique selon OMPr 1998

⁴ y compris orientation santé-social selon OMPr 1998

⁵ autres orientations: arts visuels et arts appliqués, nature, paysage et alimentation selon OMPr 2009 et artistique, artisanale, sciences naturelles selon OMPr 1998

⁶ autres orientations: arts visuels et arts appliqués, nature, paysage et alimentation selon OMPr 2009

Source: OFS – SDL

© OFS 2019

Maturité gymnasiale

La maturité gymnasiale est délivrée après trois à quatre ans d'études, selon le canton, au sein d'une école de maturité gymnasiale. Elle fait l'objet d'une reconnaissance officielle par la Confédération (Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale ORM) et les cantons (Règlement de reconnaissance de maturité, RRM). Elle prépare les élèves pour les hautes écoles universitaires et pédagogiques.

En 2017/18, 71 076 élèves fréquentent une école de maturité, soit un effectif stable par rapport à l'année scolaire précédente (+0,1%). 57% d'entre eux sont des jeunes femmes et 14% sont de nationalité étrangère.

Le RRM prévoit que les élèves choisissent, en plus des sept disciplines fondamentales, une option spécifique et une option complémentaire. Comme le montre le tableau T4, les trois options spécifiques ayant le plus de succès en 2017/18 sont: Économie et droit (23%), Langue moderne (19%), Biologie et Chimie (19%). L'option Physique et application des mathématiques présente la part la plus importante de jeunes hommes alors que les Arts visuels regroupent principalement des jeunes femmes.

Écoles de maturité gymnasiale: élèves selon l'option spécifique et le sexe, en 2017/18

T4

| | Total | Hommes | Femmes |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Maturités gymnasiales: total | 71 076 | 30 533 | 40 543 |
| RRM Économie et droit | 16 064 | 9 004 | 7 060 |
| RRM Langue moderne | 13 585 | 3 407 | 10 178 |
| RRM Biologie et chimie | 13 487 | 5 927 | 7 560 |
| RRM Physique et applications des mathématiques | 7 575 | 5 608 | 1 967 |
| RRM Arts visuels | 5 237 | 1 200 | 4 037 |
| RRM Philosophie, pédagogie et psychologie | 4 231 | 1 176 | 3 055 |
| RRM Musique | 2 836 | 922 | 1 914 |
| RRM Langues anciennes | 2 384 | 857 | 1 527 |
| RRM Sans reconnaissance fédérale | 1 269 | 476 | 793 |
| RRM Mathématiques et sciences | 225 | 125 | 100 |
| RRM Sans distinction | 4 183 | 1 831 | 2 352 |

Source: OFS – SDL

© OFS 2019

Écoles de culture générale

Les écoles de culture générale, dont l'instance de reconnaissance est la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), dispensent une formation générale tout en introduisant les élèves à un domaine professionnel. Au bout de trois ans, les élèves obtiennent un certificat de culture générale qu'ils peuvent compléter avec une maturité spécialisée en accomplissant une quatrième année d'études.

En 2017/18, 19 456 élèves fréquentent une école de culture générale, ce qui représente une augmentation de près de 5% par rapport à l'année scolaire précédente. 73% d'entre eux sont des jeunes femmes et 20% sont de nationalité étrangère.

Comme le montre le tableau T5, les trois orientations les plus fréquentées relèvent des domaines de la Santé (20%), de la Pédagogie (14%) et du Travail social (13%). À deux exceptions près (Sport et Sciences naturelles), les jeunes femmes sont majoritaires dans toutes les orientations.

Écoles de culture générale: élèves selon l'orientation, le type de préparation et le sexe, en 2017/18 T5

| | Total | dont | | Hommes | Femmes |
|--|---------------|---------------------------|---------------------------------------|--------------|---------------|
| | | préparation au certificat | préparation à la maturité spécialisée | | |
| Écoles de culture générale: total | 19 456 | 16 102 | 3 354 | 5 320 | 14 136 |
| Tronc commun | 4 123 | 4 123 | 0 | 1 327 | 2 796 |
| Santé | 3 853 | 2 874 | 979 | 1 169 | 2 684 |
| Pédagogie | 2 777 | 1 546 | 1 231 | 506 | 2 271 |
| Travail social | 2 520 | 1 802 | 718 | 648 | 1 872 |
| Travail social/ pédagogie | 2 267 | 2 261 | 6 | 601 | 1 666 |
| Travail social/santé | 912 | 912 | 0 | 160 | 752 |
| Arts et design | 862 | 726 | 136 | 276 | 586 |
| Communication et information | 873 | 714 | 159 | 330 | 543 |
| Santé/pédagogie | 805 | 805 | 0 | 125 | 680 |
| Santé/sciences naturelles | 320 | 225 | 95 | 101 | 219 |
| Musique et théâtre | 102 | 78 | 24 | 43 | 59 |
| Sport | 41 | 36 | 5 | 33 | 8 |
| Sciences naturelles | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 |

Source: OFS – SDL

© OFS 2019

Formations transitoires et complémentaires

Formations transitoires secondaire I–II

Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de formation après la scolarité obligatoire ou qui doivent rattraper des connaissances scolaires peuvent suivre une formation transitoire dont la durée est généralement d'une année. En 2017/18, 19 108 élèves ont recours à une telle offre, ce qui représente une augmentation de moins de 2% par rapport à l'année scolaire précédente.

Formations complémentaires secondaire II-tertiaire

Les formations complémentaires ont généralement pour fonction d'ouvrir, en complément aux titres déjà acquis, l'accès à une offre de formation spécifique du degré tertiaire. Les formations dites passerelles, qui permettent aux titulaires d'une maturité professionnelle d'entrer dans les hautes écoles universitaires, en sont un exemple. Pendant l'année scolaire 2017/18, 12 561 élèves suivent une formation scolaire complémentaire, soit une diminution de 3% par rapport à l'année scolaire précédente.

4 Degré tertiaire

Généralités

Le degré tertiaire se divise en deux domaines: la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles.

Le degré tertiaire a subi deux grandes transformations: d'une part le transfert d'un grand nombre de formations professionnelles supérieures vers les hautes écoles a été effectué avec la création des hautes écoles spécialisées (HES) dans les années 1990; ce mouvement a été suivi du transfert vers le tertiaire d'un certain nombre de formations qui se déroulaient auparavant au degré secondaire II¹. D'autre part, les hautes écoles ont subi de profonds changements dans l'organisation des études suite à l'application des directives de la Déclaration de Bologne² dès le début des années 2000. La forte augmentation des effectifs depuis 2000/01 (+91%) est principalement due à ces deux facteurs.

En 2017/18, 306 896 personnes étudient au degré tertiaire. La grande majorité (81%) suit une formation dans une haute école. Les 19% restants se trouvent dans la formation professionnelle supérieure. La part des femmes est plus élevée dans les hautes écoles (51%) que dans la formation professionnelle supérieure (44%). Il en va de même pour la part des étudiants étrangers (25% contre 12%).

Vue d'ensemble des étudiants du degré tertiaire T6

| | 2000/01 | 2005/06 | 2010/11 | 2017/18 | | |
|--------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------|---------------|
| | | | | | Femmes (%) | Étrangers (%) |
| Total | 160 484 | 204 665 | 257 809 | 306 895 | 49,8 | 22,6 |
| Formation professionnelle supérieure | 38 674 | 38 151 | 51 280 | 58 991 | 44,3 | 11,9 |
| Hautes écoles | 121 810 | 166 513 | 206 529 | 247 904 | 51,2 | 25,2 |

Sources: OFS – SDL, SHIS-studex

© OFS 2019

¹ C'est le cas, en particulier, de la formation des enseignants du préscolaire et du primaire.

² Cette déclaration vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur et à harmoniser les systèmes d'enseignement et des diplômes.

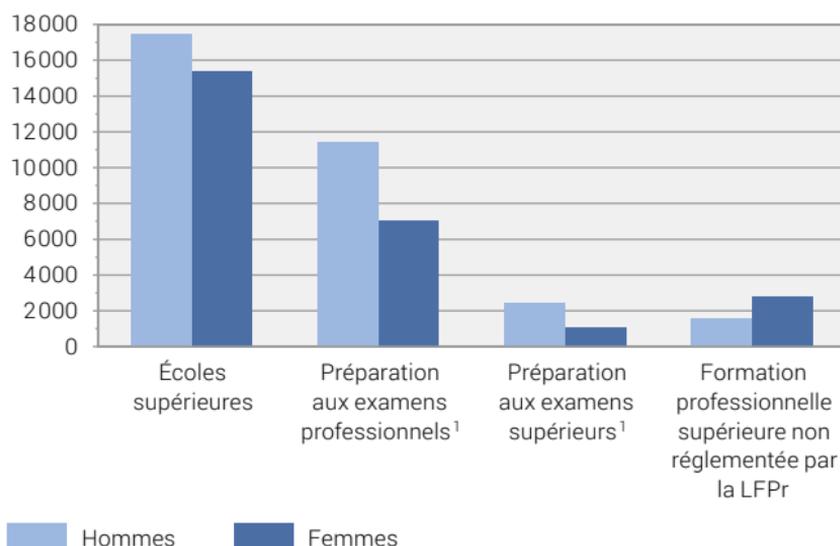
Formation professionnelle supérieure

Les formations professionnelles supérieures permettent aux personnes ayant accompli une formation professionnelle initiale d'approfondir leurs connaissances dans leur domaine ou de les élargir. Les programmes proposés sont fortement axés sur la pratique et préparent les étudiants à assumer des fonctions techniques et dirigeantes, au moins à un niveau de cadre moyen.

La formation professionnelle supérieure comprend les écoles supérieures et la préparation aux examens professionnels ou supérieurs régis par la LFPr³ ainsi que les formations non réglementées par cette dernière.

Étudiants de la formation professionnelle supérieure par type de formation et sexe, en 2017/18

G7



¹ Les étudiants ne sont pas relevés de manière exhaustive car les préparations aux examens fédéraux ne sont pas réglementées de façon formelle. Celles-ci sont, pour la plupart, modulaires et ne sont relevées que si le module dure au moins une demi-année scolaire (plein temps).

³ Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) de 2002.

On dénombre, durant l'année scolaire 2017/18, 58 991 étudiants dans la formation professionnelle supérieure (+4% par rapport à l'année scolaire précédente). La plus grande partie d'entre eux (56%) fréquentent une école supérieure, 37% se préparent à un examen professionnel ou supérieur⁴ et 7% étudient dans une filière de formation non réglementée par la LFPr. Les hommes forment la majorité des effectifs sauf dans ce dernier domaine (64% de femmes).

Écoles supérieures (ES)

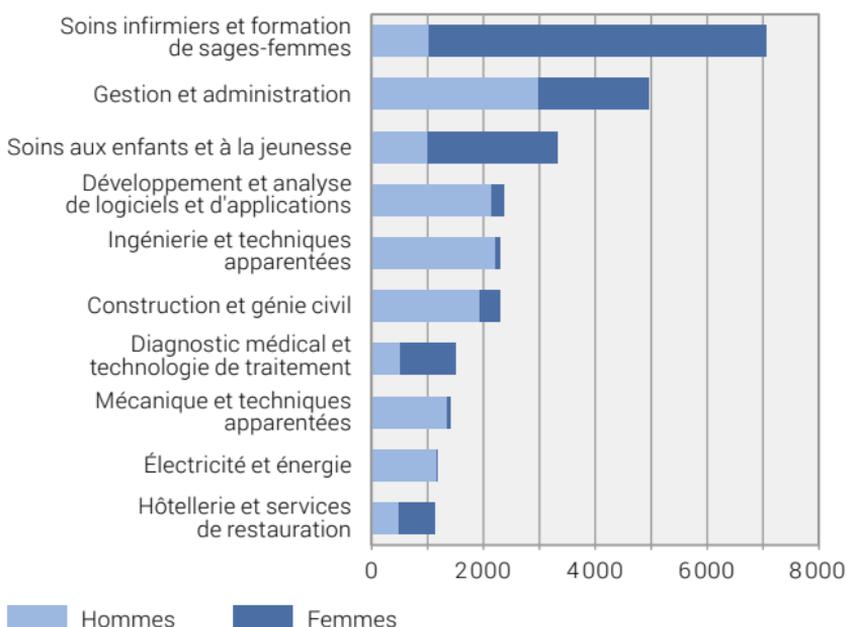
Les écoles supérieures (ES) proposent des formations reconnues par la Confédération. Celles-ci durent au moins trois ans lorsqu'elles sont suivies en cours d'emploi et au moins deux ans lorsqu'elles se font à plein temps. L'élaboration des diverses filières et leur reconnaissance par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) reposent sur les plans d'études cadres qui règlent les formations. Ils sont contraignants pour tous les prestataires du domaine de la formation.

Pendant l'année scolaire 2017/18, les écoles supérieures accueillent 32 756 étudiants, dont 47% de femmes et 12% de personnes de nationalité étrangère. Comme le montre le graphique G8, la filière la plus suivie est celle des Soins infirmiers et formation de sages-femmes (22% des étudiants). Vient ensuite la filière Gestion et administration (15% des étudiants) et Soins aux enfants et à la jeunesse (10% des étudiants). Tous les autres domaines comptent chacun moins de 8% des étudiants. Quant à la répartition des étudiants selon le sexe, elle varie fortement entre les divers domaines de formation.

⁴ Les étudiants se préparant aux examens professionnels ou supérieurs ne sont pas relevés de manière exhaustive car les préparations aux examens fédéraux ne sont pas réglementées de façon formelle. Celles-ci sont, pour la plupart, modulaires et ne sont relevées que si le module dure au moins une demi-année scolaire (plein temps).

Étudiants des écoles supérieures selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, en 2017/18

G8



Remarque: les autres domaines de formation représentent 16% des étudiants.

Source: OFS – SDL

© OFS 2019

Préparation aux examens professionnels ou supérieurs et formations non réglementées par la LFP

Les examens professionnels ou supérieurs sont reconnus sur le plan fédéral et protégés⁵, contrairement aux formations non réglementées par la LFP.

Pendant l'année scolaire 2017/18, 21 903 étudiants ont suivi un cours de préparation à un examen professionnel ou supérieur⁶. Près des trois quarts d'entre eux se forment dans l'un des domaines présentés dans le graphique G9. La répartition des étudiants selon le sexe varie fortement entre les divers domaines.

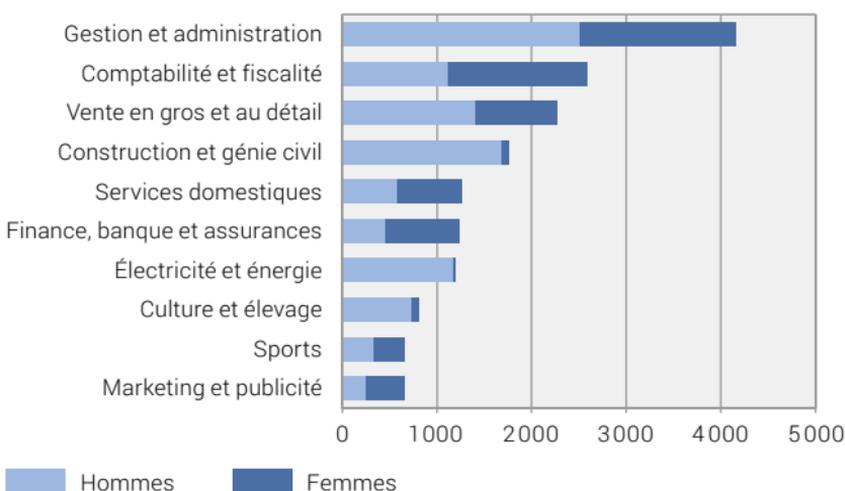
⁵ A noter que seul l'examen final est réglementé. Bien qu'il existe des cours de préparation, les candidats sont libres de se préparer aux examens comme ils l'entendent. La statistique actuelle ne relève que les personnes inscrites dans les cours de préparation.

⁶ Voir note 4, page 19.

Quant aux formations non réglementées par la LFPr, elles comptent 4322 étudiants pendant l'année scolaire 2017/18. 19% d'entre eux sont inscrits dans le domaine de formation Gestion et administration et 18% dans les Soins infirmiers et formation de sages-femmes. Les autres domaines comptent chacun moins de 12% des étudiants.

Étudiants en préparation aux examens professionnels ou supérieurs¹ selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, en 2017/18

G9



¹ Les étudiants ne sont pas relevés de manière exhaustive car les préparations aux examens fédéraux ne sont pas réglementées de façon formelle. Celles-ci sont, pour la plupart, modulaires et ne sont relevées que si le module dure au moins une demi-année scolaire (plein temps).

Remarque: les autres domaines de formation représentent 24% des étudiants.

Source: OFS – SDL

© OFS 2019

Hautes écoles

Le paysage suisse des hautes écoles est formé de trois types d'institutions: les hautes écoles universitaires (HEU), spécialisées (HES) et pédagogiques (HEP).

En 2018/19, plus de 250 000 personnes suivent une formation dans une haute école suisse, ce qui représente une hausse de 107% par rapport à 2000/01 et de 2% par rapport à l'année précédente. Cette importante évolution des effectifs est en grande partie due au développement de l'offre de formation dans les HES et les HEP depuis le début des années 2000. Dans les HES, la hausse du nombre d'étudiants entre 2000/01 et 2018/19 est particulièrement importante (+212%).

Plus de 60% des étudiants sont immatriculés dans une HEU, 31% dans une HES et environ 8% dans une HEP. Les femmes sont légèrement mieux représentées (52%) que les hommes et les étudiants de nationalité étrangère forment le quart des personnes en formation. La répartition des étudiants selon le sexe et la nationalité est toutefois très différente selon le type de haute école et le niveau d'études.

Vue d'ensemble des étudiants des hautes écoles T 7

| | 2000/01 | 2005/06 | 2010/11 | 2017/18 | | |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------|---------------|
| | | | | | Femmes (%) | Étrangers (%) |
| Total | 121 810 | 166 513 | 206 529 | 252 530 | 51,5 | 25,3 |
| HEU | 96 673 | 112 373 | 131 494 | 152 858 | 51,0 | 30,6 |
| HES | 25 137 | 43 721 | 60 930 | 78 477 | 46,7 | 19,1 |
| HEP | – | 10 419 | 14 105 | 21 195 | 72,3 | 9,9 |

Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2019

La Réforme de Bologne, lancée dans les hautes écoles suisses au début des années 2000, qui a notamment provoqué le remplacement progressif des études traditionnelles de licence/diplôme par une formation à deux cycles (bachelor/master), est achevée. Cet état se reflète dans la répartition des étudiants selon le niveau d'études. En 2018/19, le bachelor est en effet le niveau qui regroupe la plus grande part des étudiants (près de 60%), suivi du master (23%). L'enseignement post grade concerne 15% des étudiants (10% au niveau doctorat et 5% dans la formation continue et approfondie).

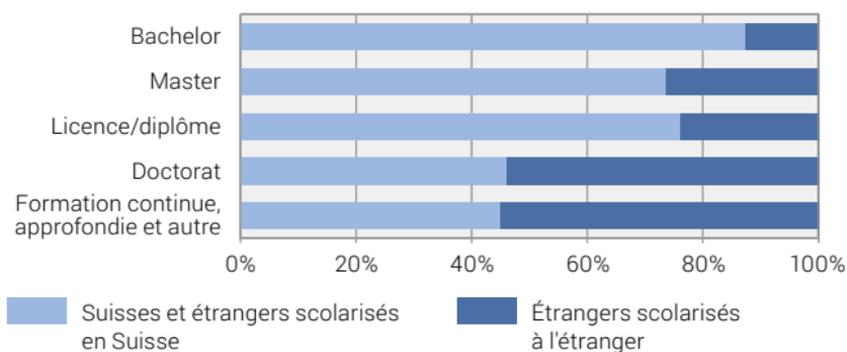
Hautes écoles universitaires (HEU)

En 2018/19, 152 858 personnes suivent une formation universitaire, ce qui représente une hausse de 1,5% par rapport à l'année précédente. Les effectifs dans les HEU sont chaque année plus importants. L'augmentation atteint 58% si l'on compare le nombre d'étudiants de 2000/01 à celui de 2018/19.

Les Sciences sociales (16% de la totalité des étudiants HEU) et les Sciences économiques (14%) sont les domaines qui réunissent le plus grand nombre de personnes. Avec plus de 17% des étudiants HEU, l'Université de Zurich est la plus importante de Suisse en termes d'effectifs. Le nombre de femmes et d'hommes étudiant dans les HEU est quasiment similaire, mais leur part respective varie fortement selon les domaines et les niveaux d'études considérés.

Environ 30% des étudiants HEU sont de nationalité étrangère, 26% étaient domiciliés à l'étranger avant le début de leurs études universitaires. Les étudiants étrangers scolarisés à l'étranger sont majoritaires au niveau de la formation continue et approfondie (55%) et du doctorat (54%).

Étudiants HEU selon la nationalité, le lieu de scolarisation et le niveau d'études, en 2018/19 G10



Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2019

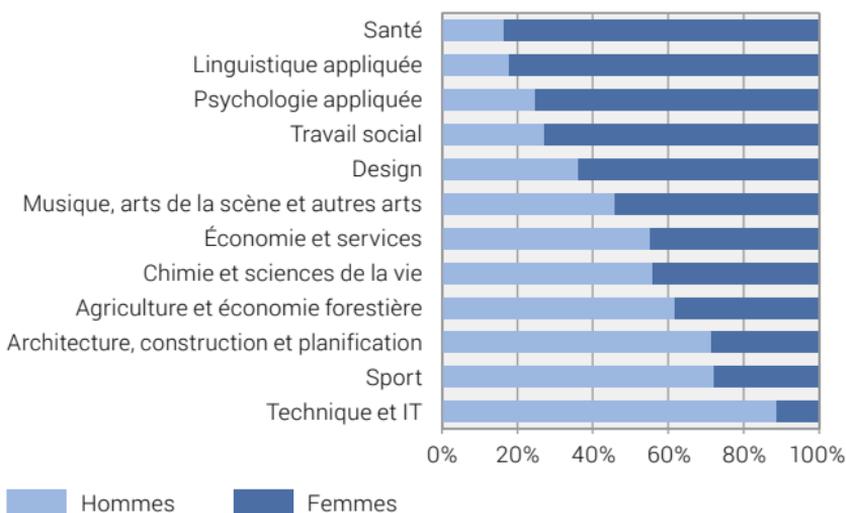
Hautes écoles spécialisées (HES)

Depuis leur création à la fin des années 1990, les HES ont constamment évolué. De nouvelles filières (également au niveau master) et de nouvelles institutions ont progressivement étoffé le système HES. Ceci a permis un développement important et régulier des effectifs. De 25 000 étudiants en 2000/01, les HES ont passé à plus de 78 000 personnes immatriculées en 2018/19. La part des femmes (26% en 2000/01) a massivement augmenté au fil des ans pour atteindre 47% en 2018/19, grâce principalement au développement de l'offre de formation HES en Santé (84% d'étudiantes en 2018/19). L'importance de la représentation féminine est très variable selon le domaine d'études et le niveau d'études, tout comme celle des étrangers, qui atteint 16% en 2018/19. Les étudiants étrangers sont le mieux représentés au niveau master (40%).

La Zürcher Fachhochschule (23%) et la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale (21%) regroupent les plus grands effectifs HES. Les étudiants optent le plus souvent pour une formation en Economie et services (37%), en Technique et IT (18%) ou en Santé (11%).

Étudiants HES selon le domaine d'études et le sexe, en 2018/19

G11



Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2019

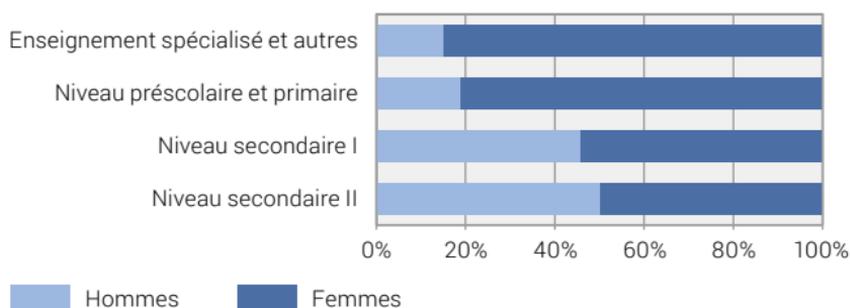
Les HES ont terminé leur transition vers les niveaux d'études conformes à Bologne. L'introduction du master en est l'élément le plus important, car il a ajouté un degré supplémentaire aux études, degré qui n'existait pas auparavant. Depuis 2010/11, plus aucune personne n'a débuté une formation HES au niveau diplôme.

Hautes écoles pédagogiques (HEP)

Les HEP sont des hautes écoles spécifiques: le niveau d'études dépend de la branche d'études, à savoir du niveau scolaire auquel se destinent les futurs enseignants. Ces derniers doivent avoir obtenu un bachelor pour enseigner aux degrés préscolaire et primaire, un master pour le degré secondaire I et un master universitaire suivi d'un diplôme pédagogique HEU ou HEP pour le secondaire II. Pour les autres branches HEP, ce sont des études de niveau master qui sont exigées, excepté en Logopédie et en Psychomotricité où le bachelor suffit. Les HEP ne sont pas systématiquement les seules institutions à être chargées de la formation des enseignants. Dans certains cantons, cette mission est partagée entre HEP et HEU. Le canton de Genève fait exception, puisque la formation des enseignants y est dispensée exclusivement à l'université.

Étudiants HEP selon la branche d'études et le sexe, en 2018/19

G12



Source: OFS – SHIS-studex

© OFS 2019

Depuis leur création, les HEP n'ont cessé d'augmenter leurs effectifs. En 2018/19, près de 22 000 étudiants suivaient une formation pédagogique, ce qui correspond à une hausse de plus de 2,2% par rapport à l'année précédente. 72% des étudiants sont des femmes et moins de 10% sont d'origine étrangère. Comme le montre le graphique G12, les femmes sont plus ou moins bien représentées selon la branche d'études.

Plus de la moitié des étudiants HEP suivent une formation dans la branche préscolaire et primaire. Le nombre d'entrants au bachelors en 2018/19 y était supérieur à 3000 personnes.

5 Sources

Statistique des élèves et des étudiants (SDL)

La Statistique des élèves et des étudiants (SDL) résulte de 26 statistiques cantonales. Sont recensées toutes les personnes qui suivent pendant une demi-année au moins un programme visant un objectif de formation déterminé, à plein temps ou à temps partiel. Le relevé s'étend du degré primaire 1–2 (école enfantine, cycle élémentaire années 1–2) au degré tertiaire (hautes écoles non comprises). Les institutions de formation publiques et privées sont incluses dans le recensement. Les données des 26 cantons sont harmonisées par l'OFS au niveau suisse.

Système d'information universitaire suisse (SIUS)

La banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées possèdent un identificateur personnel. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses de flux (par ex. changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études). La banque de données sert de base pour les analyses scientifiques sur le déroulement des études dans les hautes écoles suisses, notamment pour les indicateurs des hautes écoles et les prévisions du nombre d'étudiants qu'établit l'OFS. Depuis l'année scolaire 2012/13, le NAVS13 est relevé en complément pour chaque personne permettant des analyses longitudinales sur l'ensemble des niveaux de formation.

Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

La Statistique de la population et des ménages (STATPOP) fait partie des enquêtes réalisées à partir de 2010 dans le cadre du nouveau système de recensement annuel de la population. Elle présente l'état et la structure de la population résidente et des ménages au 31 décembre d'une année donnée ainsi que les mouvements enregistrés pendant l'année civile.

6 Abréviations

| | |
|-------|---|
| AFP | Attestation fédérale de formation professionnelle |
| CDIP | Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique |
| CFC | Certificat fédéral de capacité |
| EPF | Écoles polytechniques fédérales |
| ES | Écoles supérieures |
| HEP | Hautes écoles pédagogiques |
| HES | Hautes écoles spécialisées |
| HEU | Hautes écoles universitaires (EPF incluses) |
| LFPr | Loi fédérale sur la formation professionnelle |
| MP | Maturité professionnelle |
| OFS | Office fédéral de la statistique |
| ORM | Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale |
| RRM | Règlement de reconnaissance de maturité |
| SDL | Statistique des élèves |
| SEFRI | Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation |
| SIUS | Système d'information universitaire suisse |

L'OFS édite régulièrement des publications et des études thématiques sur ce sujet. Nous vous invitons à consulter notre site Internet :

www.education-stat.admin.ch

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

1385-1900

La statistique
compte pour vous.

www.la-statistique-compte.ch